

### **Recensement de la Population 2023**

Dans le cadre des opérations de recensement de la population 2023, la commune de BOHARS recrute 5 agents recenseurs. Placé(e)s sous la responsabilité du coordonnateur communal, vous assurerez les tâches suivantes :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement.
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur.
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet.
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet.
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis.
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis.
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

### **Période de travail : de début janvier à fin février**

Début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser.

Du jeudi 19 janvier jusqu'au 18 février 2023 : Procédure de collecte des données sur le terrain

Votre profil :

- Disponibilité.
- Capacité à assimiler les concepts.
- Capacité relationnelle, qualités d'expression.
- Courtoisie et bonne présentation.
- Neutralité et discrétion.
- Ordre et méthode.
- Maîtrise d'internet et du téléphone portable.
- Ténacité.
- Moyen de locomotion indispensable.
- Engagement indispensable sur toute la période de la collecte.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) **avant le 30 novembre** à l'attention de Monsieur Le Maire de Bohars par mail à : [communication@mairie-bohars.fr](mailto:communication@mairie-bohars.fr)